

**VILLE DE MÉTIS-SUR-MER
PROVINCE DE QUÉBEC**

**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
TENUE LE 15 MARS 2021**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Métis-sur-Mer tenue le lundi 15 mars 2021, en téléconférence, à compter de 19 h 30.

Présents en téléconférence sont Mesdames les Conseillères Martine Bouchard et Rita D. Turriff et Messieurs les Conseillers Luc Hamelin, Simon Brochu et Christopher Astle formant quorum sous la présidence du pro-maire, M. Raynald Banville.

Est aussi présent, en téléconférence : M. Stéphane Marcheterre, Directeur général et secrétaire-trésorier.

1. Ouverture de l'assemblée.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE
RÉSOLUTION #21-03-22

Il est proposé par Mme la Conseillère Rita D. Turriff et résolu à l'unanimité que l'assemblée du Conseil de la Ville de Métis-sur-Mer soit ouverte à 19 h 30..

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.

RÉSOLUTION #21-03-23
LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

Il est proposé par M. le Conseiller Luc Hamelin et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant pour la séance :

- 1. Ouverture et présences**
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3. Approbation du procès-verbal de :**
 - 3.1** La séance régulière tenue le 1 février 2021;
- 4. Rapports mensuels du Conseil d'arrondissement et des comités :**
 - 4.1** Conseil d'arrondissement MacNider;
 - 4.2** Comité local de développement;
 - 4.3** Comité des Loisirs;
 - 4.4** Comité de la bibliothèque;
 - 4.5** Comité d'embellissement.
- 5. Trésorerie**
 - 5.1** Comptes fournisseurs;
- 6. Administration**
 - 6.1** Liste des immeubles à être vendus pour non-paiement de taxes;
 - 6.2** Financement pour le projet Plateforme interactive du consortium Ouranos;
- 7. Travaux publics**
 - 7.1** Demande au député concernant le programme Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE);
 - 7.2** Modernisation du surpresseur – offre de service de Tetra Tech QI;
 - 7.3** Offre de service de Tetra Tech – carnet de santé du garage municipal;
 - 7.4** Mesure des boues – Assainissement des eaux usées;
 - 7.5** Accompagnement - Ressource humaine;
 - 7.6** Achat d'un camion de service aux travaux publics;
 - 7.7** Achat d'un tracteur à gazon;
 - 7.8** Permis d'intervention 2021 – MTQ;
- 8. Urbanisme**
 - 8.1** Adoption du projet de règlement numéro 21-149 modifiant divers éléments du règlement 08-37 relatif au plan d'urbanisme;
 - 8.2** Avis de motion afin d'adopter à une séance ultérieure le règlement 21-149 modifiant divers éléments du règlement 08-37 relatif au plan d'urbanisme;
 - 8.3** Adoption du premier projet de règlement numéro 21-150 modifiant divers éléments du règlement de zonage numéro 08-38;
 - 8.4** Avis de motion afin d'adopter à une séance ultérieure le règlement #21-150 – modifiant le règlement 08-38 relatif au règlement de zonage;
- 9. Service incendie et sécurité civile**
 - 9.1** Approuver le rapport annuel 2020 du service incendie;
 - 9.2** Nouveaux tarifs entre les services incendie;
- 10. Loisirs et cultures**
 - 10.1** Demande de contribution – COSMOSS La Mitis;

- 10.2 Demande de contribution – Défi Osentreprendre;
11. Périodes de questions
12. Levée de la séance

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE:

3.1 La séance régulière tenue le 1 février 2021.

RÉSOLUTION #21-03-24

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DE LA VILLE DE MÉTIS-SUR-MER TENUE LE 1 FÉVRIER 2021

Chaque membre du Conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la séance régulière de la Ville de Métis-sur-Mer tenue à la salle du conseil, 138 Principale, Métis-sur-Mer, le lundi 1 février au moins vingt-quatre heures avant la présente séance, le greffier est dispensé d'en faire la lecture (Art. 333, LCV).

Il est proposé par Mme la Conseillère Martine Bouchard et résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal.

4. RAPPORTS MENSUELS DES SOUS-COMITÉS.

4.1 Conseil d'arrondissement MacNider

Mme Rita D. Turriff membre du conseil d'arrondissement MacNider mentionne les sujets qui ont été traités à l'assemblée du 15 mars 2021, soit :

- Approuver le budget de l'OMH 2021;
- Transfert des mutations immobilières du registre foncier à la firme Évimbec Ltée;
- Approuver l'entente de collaboration 2021 avec Héritage Bas-St-Laurent

La date de la prochaine réunion est le lundi 12 avril 2021 à 18h30 au bureau municipal ou en téléconférence.

4.2 Comité de développement

Le comité a été retenu par le comité de sélection du budget participatif pour le projet d'observatoire et de vélos libre-service. Il reste des fonds dans le programme frigo virtuel. Une corvée d'assainissement des berges aura lieu bientôt. M. Marcel Blanchet n'est plus à l'emploi du CLD pour s'occuper de la salle d'entraînement.

4.3 Comité des Loisirs

Les activités hivernales réparties sur trois samedis de février ont été un succès sur toute la ligne. Le montage d'un projet de surfaçage de la patinoire est en cours. En principe, la Fête de la St-Jean aura lieu.

4.4 Comité de la bibliothèque

France Roussel est la nouvelle responsable de la bibliothèque. Il va y avoir une rotation de livres avec la bibliothèque de Mont-Joli et celle de Matane. Surveillez l'Info-Métis pour plus de détails sur les activités de la bibliothèque.

4.5 Comité d'embellissement

Cinq nouvelles plaques historiques sont terminées et quatre ont été mises à jour.

5. TRÉSORERIE

5.1 Comptes fournisseurs.

RÉSOLUTION #21-02-17

COMPTES FOURNISSEURS

Il est proposé par Mme la Conseillère Martine Bouchard et résolu à l'unanimité que le conseil de la Ville de Métis-sur-Mer adopte la liste des déboursés pour février 2021 pour un montant de 63 669.75 \$ adopte la liste des comptes à payer de février 2021 pour un montant de 31 732.34 \$ et autorise le trésorier à faire le paiement de ces comptes. Le trésorier certifie la disponibilité des crédits pour effectuer les paiements précités.

6. ADMINISTRATION

6.1 Liste des immeubles à être vendus pour non-paiement de taxes.

RÉSOLUTION #21-03-26

LISTE DES IMMEUBLES À ÊTRE VENDUS POUR NON-PAIEMENT DE TAXES

CONSIDÉRANT que la Municipalité doit percevoir toutes taxes municipales sur son territoire;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt de la Municipalité de transmettre au bureau de la MRC de La Mitis, la liste des immeubles pour lesquels les débiteurs sont en défaut de payer les taxes municipales, afin que ces immeubles soient vendus en conformité avec les articles 1022 et suivants du *Code municipal*.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MME LA CONSEILLÈRE RITA D. TURRIFF ET RÉSOLU UNANIMEMENT:

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier, transmettre, avant le 31 mars, au bureau de la MRC de La Mitis, la liste des immeubles ci-dessous, pour qu'il soit procédé à la vente desdits immeubles à l'enchère publique, conformément aux articles 1022 et suivants du *Code municipal*, pour satisfaire aux taxes municipales impayées, avec intérêts et frais encourus, à moins que ces taxes, intérêts et frais ne soient payés avant la vente;

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier soit désigné comme représentant de la municipalité pour faire l'acquisition, si nécessaire, des immeubles à être vendus pour non-paiement de taxes;

QUE la liste des immeubles ci-dessous comprend les immeubles dont les taxes municipales ne sont pas payées au 31 décembre 2020 plus les intérêts au 22 mars 2021 totalisant un solde supérieur à 150 \$;

QU'une copie de la présente résolution et du document qui y est joint soit transmise à la Commission scolaire.

Propriétaire et adresse	Matricule et lot rénové	Taxes dues (capital au 31 décembre 2020 et intérêts au 22 mars 2021)
Marquis Alain 466, route 132	6391-89-1188 5933921	1 551.34 \$
Desrosiers Donald Richard 450, route 132	6392-79-2804 5933935	348.21 \$
Roussel Yvon 445, route 132	6393-80-6815 5933943	676.05 \$
Magill William Robert Route 132	6492-12-8083 5934878, 5933946	689.39 \$
Simard Gilles 372, chemin Rosa	6692-24-4570 5934032	1 500.10 \$
Dodson Kathy 2, rang des Écossais	6791-35-5148 6393636, 6393635	1 601.54 \$
Savard Steeve Gagnon-Damboise Roxanne 231, chemin de la Station	6892-52-1567 5934161	5 746.12 \$
Migneault Sylvain Rang 4 ouest	6991-32-4009 5934241	222.34 \$
Haner Scott Allen Roy Haner Josiane Marie-Hélène 234, Rang 2 est	7092-58-1081 5934359	329.36 \$
Riley Lisa Kathleen 192, rue Principale	7093-29-0653 5934379	3 269.10 \$
Gagnon Denis 18, rue de l'Église	7093-79-7531 5934467	4 654.00 \$
Gagnon Denis Route 132	7093-98-1231 5934477	196.99 \$
Blott Patrick Blott Seema 195, rue Principale	7094-10-7100 5934377	777.08 \$

Gagné Anita 116, rue Principale	7094-91-1018 5934487	4 576.67 \$
Gilbert Sonny Rue de l'Église	7193-06-3329 5934492	351.64 \$
D'Astous Guy Les Productions Guillaume D'Astous Route 132	7154-86-5568 5934558	580.75 \$
D'Astous Guy Les Productions Guillaume D'Astous	7293-27-3971 5935378, 5935335, 5935334, 5934579	426.12 \$

6.2 Financement pour le projet Plateforme interactive du consortium Ouranos.

RÉSOLUTION #21-03-27

FINANCEMENT POUR LE PROJET PLATEFORME INTERACTIVE DU CONSORTIUM OURANOS

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a écrit une lettre d'appui financier au consortium Ouranos en 2017 afin d'aider à financer le projet Plateforme interactive du consortium Ouranos;

CONSIDÉRANT QUE le montant promis est de 2 000 \$

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par M. le Conseiller Christopher Astle et résolu à l'unanimité que le conseil de la Ville de Métis-sur-Mer verse 2 000 \$ à Ouranos. Ce montant sera pris à même l'excédent accumulé non réservé.

7. TRAVAUX PUBLICS

7.1 Demande au député concernant le programme Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE)..

RÉSOLUTION #21-03-28

DEMANDE AU DÉPUTÉ CONCERNANT LE PROGRAMME PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION PAR CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE (PPA-CE).

CONSIDÉRANT QUE l'enveloppe budgétaire du programme Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE) est répartie par circonscription électorale provinciale;

CONSIDÉRANT QUE cette répartition est faite en fonction du nombre de kilomètres de routes locales, soit plus de 45 km pour la Ville de Métis-sur-Mer;

CONSIDÉRANT QUE les députés, en collaboration avec les municipalités et les MRC, établissent une programmation annuelle des travaux d'amélioration en privilégiant le réseau routier local;

CONSIDÉRANT QUE certaines voies publiques gravelées de Métis-sur-Mer nécessitent, au-delà de l'entretien régulier, un rechargement de gravier;

CONSIDÉRANT QUE le rang des Écossais, partie Métis-sur-Mer, le rang 3 est et la route MacNider, partie gravelée nécessitent une recharge de gravier sur plus d'un kilomètre en tout;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par Mme la Conseillère Martine Bouchard et résolu à l'unanimité que le Conseil de la Ville de Métis-sur-Mer demande une aide à M. Pascal Bérubé, député de Matapédia-Matane, d'un montant de 25 000 \$, dans le cadre du Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE), afin de procéder au rechargement et au nivelage du rang des Écossais, partie Métis-sur-Mer, le rang 3 est direction Baie-des-Sables et la route MacNider, partie gravelée.

7.2 Modernisation du surpresseur – offre de service de Tetra Tech QI Inc.

RÉSOLUTION #21-03-29

MODERNISATION DU SURPRESSEUR – OFFRE DE SERVICE DE TETRA TECH QI INC

Il est proposé par M. le Conseiller Luc Hamelin et résolu à l'unanimité que le conseil de la Ville de Métis-sur-Mer accorde le contrat, selon le budget d'honoraires professionnels de la firme Tetra Tech QI inc. daté du 5 novembre 2018, afin de produire un avis technique, une estimation des coûts et des recommandations pour le projet « optimisation du fonctionnement au réservoir et au poste de suppression d'eau potable ». Le budget d'honoraires est estimé à 6 500 \$ excluant les taxes. Ce projet est admissible au Programme TECQ 2019-2023.

7.3 Offre de service de Tetra Tech QI Inc.– carnet de santé du garage municipal.

RÉSOLUTION #21-03-30

OFFRE DE SERVICE DE TETRA TECH QI INC – CARNET DE SANTÉ DU GARAGE MUNICIPAL

Il est proposé par M. le Conseiller Luc Hamelin et résolu à l'unanimité que le conseil de la Ville de Métis-sur-Mer accorde le contrat, selon le budget d'honoraires professionnels de la firme Tetra Tech QI inc. daté du 1^{er} mars 2021, afin de produire un bilan de santé du garage municipal de la Ville de Métis-sur-Mer. Le budget d'honoraires est estimé à 5 980 \$ excluant les taxes. Ce projet est admissible au Programme Réfection et construction des infrastructures municipales (RÉCIM).

7.4 Mesure des boues – Assainissement des eaux usées.

RÉSOLUTION #21-03-31

MESURE DES BOUES – ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

Il est proposé par M. le Conseiller Luc Hamelin et résolu à l'unanimité que le conseil de la Ville de Métis-sur-Mer accorde le contrat pour la mesure d'accumulation de boues dans les étangs aérés à la firme Écho-Tech H2O pour la somme de 1 525 plus taxes.

7.5 Accompagnement - Ressource humaine.

RÉSOLUTION #21-03-32

ACCOMPAGNEMENT - RESSOURCE HUMAINE.

Il est proposé par Mme la Conseillère Martine Bouchard et résolu à l'unanimité que le Conseil de la Ville de Métis-sur-Mer accepte l'offre de service de Véga Groupe conseil afin d'accompagner, en ressource humaine, les cadres et les employés de la municipalité en offrant des outils d'encadrement et de la formation selon l'offre de service de mars 2021 pour un montant forfaitaire de 7 700 \$ excluant les taxes. Une partie de cette dépense sera prise à même le budget de fonctionnement et une partie sera prise à même l'excédent accumulé non réservé.

7.6 Achat d'un camion de service aux travaux publics.

RÉSOLUTION #21-03-33

ACHAT D'UN CAMION DE SERVICE AUX TRAVAUX PUBLICS

Il est proposé par M. le Conseiller Luc Hamelin et résolu à l'unanimité que le Conseil de la Ville de Métis-sur-Mer acquiert un camion de service de marque Ford, modèle F-250 4x4 2012, de Camions commerciaux Lemieux de Rimouski pour un prix de 27 000 plus taxes.

7.5 Achat d'un tracteur à gazon..

RÉSOLUTION #21-03-34

ACHAT D'UN TRACTEUR À GAZON

Il est proposé par M. le Conseiller Simon Brochu et résolu à l'unanimité que le Conseil de la Ville de Métis-sur-Mer acquiert un tracteur à Gazon de marque Cub Cadet de P. Labonté & Fils pour un montant 4 695.95 \$ plus taxes. Ce montant sera pris à même l'excédent accumulé non-réservé.

7.8 Permis d'intervention 2021 – MTQ

RÉSOLUTION #21-03-35

PERMIS D'INTERVENTION 2021 – MTQ

ATTENDU QUE la municipalité doit exécuter des travaux dans l'emprise des routes à l'entretien du ministère des Transports;

ATTENDU QUE la municipalité est responsable des travaux dont elle est maître d'œuvre;

ATTENDU QUE la municipalité s'engage à respecter les clauses des permis d'intervention émis par le ministère des Transports;

ATTENDU QUE la municipalité s'engage à remettre les infrastructures routières dans leur état original;

ATTENDU QU'il est nécessaire d'obtenir un permis d'intervention du ministère des Transports pour intervenir sur les routes à l'entretien du ministère;

ATTENDU QUE la municipalité demande au Ministère de lui accorder une permission de voirie pour tous les travaux d'urgence non planifiés, à effectuer pour la période comprise entre le 1^{er} janvier 2021 et le 31 décembre 2021;

ATTENDU QUE la municipalité demande au Ministère de ne pas lui exiger de dépôt de garantie pour tous les coûts estimés de remise en état des éléments de l'emprise n'excédant pas dix milles dollars (10 000 \$);

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par Mme la Conseillère Rita D. Turriff et résolu à l'unanimité que la Ville de Métis-sur-Mer demande au ministère des Transports les permis d'intervention requis pour les travaux qu'elle devra exécuter au cours de l'année 2021 dans l'emprise des routes à l'entretien dudit ministère et qu'à cette fin, autorise M. Frédéric Richard, Directeur des travaux publics, à signer lesdits permis d'intervention.

8. URBANISME

8.1 Adoption du projet de règlement numéro 21-149 modifiant divers éléments du règlement 08-37 relatif au plan d'urbanisme.

RÉSOLUTION #21-03-36
ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 21-149 MODIFIANT DIVERS ÉLÉMENTS DU RÈGLEMENT 08-37 RELATIF AU PLAN D'URBANISME

CONSIDÉRANT QUE la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme prévoit que le conseil municipal peut modifier son plan d'urbanisme (L.R.Q., chapitre A-19.1, article 109 et les suivants);

CONSIDÉRANT QU' un nouveau cadastre est entré en vigueur et que par conséquent les plans doivent être ajustés à ce cadastre rénové;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire ajouter une rue projetée;

POUR CES MOTIFS

Il est proposé par M. le Conseiller Simon Brochu et résolu à l'unanimité que soit adopté ce projet de règlement numéro 21-149.

8.2 Avis de motion afin d'adopter à une séance ultérieure le règlement 21-149 modifiant divers éléments du règlement 08-37 relatif au plan d'urbanisme.

RÉSOLUTION #21-03-37
AVIS DE MOTION AFIN D'ADOPTER À UNE SÉANCE ULTÉRIEURE LE RÈGLEMENT 21-149 MODIFIANT DIVERS ÉLÉMENTS DU RÈGLEMENT 08-37 RELATIF AU PLAN D'URBANISME

Avis de motion est donné par M. le Conseiller Luc Hamelin afin d'adopter à une séance ultérieure le règlement 21-149 modifiant divers éléments du règlement 08-37 relatif au plan d'urbanisme;

8.3 Adoption du premier projet de règlement numéro 21-150 modifiant divers éléments du règlement de zonage numéro 08-38.

RÉSOLUTION #21-03-38
ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 21-150 MODIFIANT DIVERS ÉLÉMENTS DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 08-38

CONSIDÉRANT QUE la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme prévoit que le conseil municipal peut modifier ses règlements en tout temps (L. R. Q., chapitre A-19.1, articles 123 et les suivants);

CONSIDÉRANT QU'un nouveau cadastre est entré en vigueur et que par conséquent les plans doivent être ajustés à ce cadastre rénové;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire ajouter une rue projetée;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire soustraire à l'application du Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) certaines portions de territoire ne démontrant pas d'intérêt historique ou architectural ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire autoriser les tours de télécommunication dans la zone 3 (FRT) ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire permettre les résidences de tourisme et les établissements de résidences principales dans toutes les zones résidentielles, multifonctionnelles et commerciales;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire autoriser les yourtes comme abri sommaire;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire permettre certains commerces à caractère domestique dans une zone de villégiature à proximité de la route 132;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par Mme la Conseillère Rita D. Turriff et résolu à l'unanimité que soit adopté ce premier projet de règlement numéro 21-150.

8.4 Avis de motion afin d'adopter à une séance ultérieure le règlement #21-150 – modifiant le règlement 08-38 relatif au règlement de zonage.

RÉSOLUTION #21-03-39

AVIS DE MOTION AFIN D'ADOPTER À UNE SÉANCE ULTÉRIEURE LE RÈGLEMENT #21-150 – MODIFIANT LE RÈGLEMENT 08-38 RELATIF AU RÈGLEMENT DE ZONAGE

Avis de motion est donné par Mme la Conseillère Martine Bouchard afin d'adopter à une séance ultérieure le règlement #21-150 – modifiant le règlement 08-38 relatif au règlement de zonage

9. SERVICE INCENDIE ET SÉCURITÉ CIVILE

9.1 Approuver le rapport annuel 2020 du service incendie.

RÉSOLUTION #21-03-40

APPROUVER LE RAPPORT ANNUEL 2020 DU SERVICE INCENDIE

CONSIDÉRANT QUE l'autorité locale, conformément à l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie, chargée de l'application de mesures prévues à un schéma de couverture de risques doit adopter par résolution et transmettre au ministre, dans les trois mois de la fin de leur année financière, un rapport d'activité pour l'exercice précédent et leurs projets pour la nouvelle année en matière de sécurité incendie;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. le Conseiller Simon Brochu et résolu à l'unanimité:

QUE le conseil de la Ville de Métis-sur-Mer accepte le contenu du rapport annuel d'activités 2020 déposé par le directeur du service incendie de Métis-sur-Mer, M. Michel Desrosiers;

QUE ce document soit transmis au ministère.

9.2 Nouveaux tarifs entre les services incendie.

RÉSOLUTION #21-03-41

NOUVEAUX TARIFS ENTRE LES SERVICES INCENDIE

Il est proposé par M. le Conseiller Simon Brochu et résolu à l'unanimité que le conseil de la Ville de Métis-sur-Mer approuve la nouvelle tarification au service incendie lors d'entraide intermunicipale et l'offre de service en prévention comme discutée à la réunion des directeurs incendie, tenue le 26 janvier 2021.

10. LOISIRS ET CULTURE

10.1 Demande de contribution – COSMOSS La Mitis.

RÉSOLUTION #21-03-42

DEMANDE DE CONTRIBUTION – COSMOSS LA MITIS

Il est proposé par Mme la Conseillère Rita D. Turriff et résolu à l'unanimité que le conseil de la Ville de Métis-sur-Mer verse un don de 100 \$ à COSMOSS La Mitis pour la mise en place d'un camp plein air s'adressant aux adolescents sur l'ensemble du territoire de la Mitis.

10.2 Demande de contribution – Défi Osentreprendre.

RÉSOLUTION #21-03-43

DEMANDE DE CONTRIBUTION – DÉFI OSENTREPRENDRE

Il est proposé par Mme la Conseillère Martine Bouchard et résolu à l'unanimité que le conseil de la Ville de Métis-sur-Mer verse un don de 50 \$ à Développement Mitis pour le défi Osentreprendre 2021.

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question écrite reçue des citoyens par courriel, par la poste ou au bureau.

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION #21-03-44

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Conseiller Simon Brochu propose que la présente séance soit levée à 20h00.

Raynald Banville, pro-maire

Stéphane Marcheterre,
Directeur Général et secrétaire-trésorier